

# POLITIQUE RSE DU GROUPE SANEF

Le 24/08/2020

---

Le groupe Sanef finance, conçoit, construit et développe son réseau autoroutier pour le compte de l'Etat. Il exploite à ce titre aujourd'hui, plus de 2000 km d'autoroutes situées dans la partie Nord de la France, principalement dans les régions du Grand Est, des Hauts de France et de la Normandie

En qualité d'entreprise responsable, Sanef s'attache à développer son impact positif sur ses parties prenantes ; à limiter son empreinte environnementale tout en garantissant son développement économique.

La politique RSE du groupe Sanef est construite en déclinaison :

- des **objectifs stratégiques de Sanef** qui visent à :
  - Faire vivre à nos clients une expérience incomparable
  - Accompagner l'Etat et les territoires vers une mobilité responsable
  - Etre la plus agile des sociétés d'autoroutes
  - Etre l'employeur de référence du secteur autoroutier
- Du **plan directeur RSE d'Abertis**. A ce titre, elle s'appuie notamment sur des référentiels internationaux, les principes du Pacte Mondial des Nations Unies, les Objectifs de Développement Durable (ODD) ; l'ISO 26000.

Elle se structure autour des **engagements** suivants :

- Promouvoir une **mobilité plus durable**, grâce notamment à des solutions et services innovants,
- Assurer la **sécurité** de nos clients et de nos collaborateurs,
- Réduire **l'empreinte environnementale** de nos activités, pour lutter contre le réchauffement climatique et préserver la biodiversité,
- Renforcer notre **contribution positive aux territoires**, aussi bien par la promotion du tourisme et de la culture en région que par le soutien à l'insertion professionnelle,
- Promouvoir la **qualité de vie au travail** et développer **l'employabilité** et les carrières pour faire des collaborateurs, le moteur de la performance du groupe,
- Faire du **dialogue** avec nos **parties prenantes**, la clé de voute de ces ambitions.

Ces engagements font l'objet d'une déclinaison opérationnelle dans les directions du groupe et d'un plan d'action pluriannuel validé par le Directeur Général.

La Direction des Relations Institutionnelles et de la RSE est en charge de l'animation de la politique RSE et du pilotage de son plan d'action.